2024 : "Micarna"

Résolution
de l'*Union syndicale cantonale neuchâteloise* USCN

L'Assemblée des délégué-e-s de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise USCN, réunie le 4 mars 2024, a adopté la résolution suivante :

L'*Union syndicale cantonale neuchâteloise* USCN apporte son soutien plein et entier aux travailleuses et travailleurs de *Micarna* Ecublens dans leur combat visant à la négociation d'un véritable plan social comprenant des mesures d'accompagnement et de sortie dignes en lien avec la fermeture du site. La direction de *Migros* doit cesser son mépris à l'encontre de ses salarié-e-s et de leurs représentants et entrer en dialogue sur leurs revendications légitimes.

L'USCN s'indigne du fait que l'un des plus gros employeurs de Suisse ose utiliser des méthodes telles que l'intimidation et des « briseurs de grève » pour décourager les salarié-e-s. Nous en appelons à sa responsabilité sociale, qu'elle n'hésite pas à mettre en avant en toutes circonstances, afin que celle-ci soit une réalité et non seulement un slogan. Pour ce faire, il est important de montrer du respect pour ses travailleuses et travailleurs.

Archives, Résolutions de l'USCN, Resolutions, Micarna, USCN, 4 mars, 2024

From:
https://www.uscn.ch/ - **USCN**

Permanent link:
https://www.uscn.ch/archives/resolutions_uscn/2024_03_04_-_micarna

Last update: **11.06.2024 @ 11:11**